Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCOURAGEMENT DE LA CULTURE

Le Canton de Vaud, la Commune de Montreux et la Ville de Vevey reconduisent leur soutien en faveur du Septembre Musical Montreux-Vevey

Le Canton de Vaud, la Commune de Montreux et la Ville de Vevey ont signé jeudi 19 novembre une convention quadripartite portant sur une période de quatre ans en faveur de la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey. Organisatrice du célèbre festival de musique classique qui fête ses 80 ans d'existence en 2026, la Fondation bénéficie ainsi d'un montant total annuel de 389'654 francs.

Crée en 1946, le Septembre Musical s'affiche chaque année comme le rendez-vous des plus grands orchestres, chefs et solistes mondiaux, dans le cadre idyllique des rives du lac Léman. Grâce à sa renommée internationale, l'événement culturel attire chaque année des musiciennes et musiciens ainsi qu'un public varié et passionné en provenance du monde entier.

Conscients de l'importance d'un tel événement et des opportunités culturelles qu'il offre à la population, l'Etat de Vaud, représenté par Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, la Commune de Montreux, représentée par son Syndic, M. Olivier Gfeller, et la Ville de Vevey, représentée par sa Syndique, Mme Laurie Willommet, ainsi que la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey, représentée par MM. Laurent Maire, Président, et Mischa Damev, Directeur, ont signé jeudi 19 novembre une convention de subventionnement quadripartite portant sur les années 2026 à 2029. La reconduction de ce soutien conjoint souligne la très grande qualité artistique de l'événement dont les diverses activités répondent aux orientations et exigences des politiques culturelles menées au niveau local, régional ou cantonal.

Montreux et Vevey affirment au travers de leurs subventions une politique de soutien active ainsi que leur désir d'accompagner les initiatives et institutions d'importance pour la région, respectivement la destination touristique. Outre son engagement en faveur de la formation et de la pratique musicales, l'Etat soutient la création et la diffusion d'œuvres d'artistes vaudois ainsi que l'organisation d'événements culturels

et l’accès à la culture sur l’ensemble du territoire.

Les signataires se réjouissent de leur excellente collaboration et espèrent que ce partenariat permettra à la région de continuer à accroître son rayonnement sur la scène musicale nationale et internationale.

RENSEIGNEMENTS (POUR LES MÉDIAS UNIQUEMENT):

- Etat de Vaud :
  Nuria Gorrite, conseillère d’Etat, via Charles Super, délégué à la communication du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, 021 316 71 55, charles.super@vd.ch

- Commune de Montreux :
  Olivier Gfeller, syndic, 021 962 77 74, olivier.gfeller@montreux.ch
  Cellule communication, 021 962 79 40, communication@montreux.ch

- Commune de Vevey :
  Laurie Willommet, syndique, 021 925 53 84, laurie.willommet@vevey.ch
- Cellule communication, 021 925 34 48, communication@vevey.ch

- Septembre Musical Montreux-Vevey:
  Mischa Damev, directeur, 079 877 17 07, mischa.damev(at)septembremusical.ch

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2026